

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 6 JUIN 2022

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2022;
- 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. Sylvain Brouillette concernant l'immeuble situé au 1093, route de La Ferme afin de régulariser l'implantation d'une remise sur la propriété ainsi que l'empiètement de la galerie en cour avant;
 - 4.2 Dérogation mineure de Mme Ann-Sophie Deshaies concernant l'immeuble situé au 4640, chemin Lemerise afin de régulariser les dimensions de l'abri d'auto contigu à la résidence;
 - 4.3 Dérogation mineure de M. Maxime Béchamp concernant l'immeuble situé au 2143, route 386 afin de permettre le déplacement d'un garage en forme de dôme sur la propriété;
 - 4.4 Dérogation mineure de mesdames Diane et Lucie Sénécal concernant l'immeuble situé au 451, 9^e rue Ouest afin de régulariser l'implantation du garage isolé sur la propriété;
 - 4.5 Dérogation mineure de Mme Louise Magnan et M. Jacques Bélanger concernant l'immeuble situé au 52, 4^e Avenue Est afin de régulariser l'implantation de la résidence et de l'abri d'auto ouvert sur la propriété;
 - 4.6 Demande de modification au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC d'Abitibi et d'autorisation pour débiter les travaux d'agrandissement de la maison en soins palliatifs de fin de vie;
 - 4.7 Demande municipale de modification au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC d'Abitibi;
 - 4.8 Adoption de la politique de dénomination toponymique;
 - 4.9 Adjudication du contrat fondation pour ajout d'une cage d'issue au puits municipal n° 2 – Anisipi;
 - 4.10 Adjudication du contrat d'entretien pour les systèmes de réfrigération, ventilation, climatisation et déshumidification au complexe sportif Desjardins;
 - 4.11 Adjudication du contrat pour l'acquisition d'appareils de protection respiratoire isolants autonomes pour le service de sécurité incendie;
 - 4.12 Demande d'aide financière Hydraulique J.M.P.E règlement n° VA-1061 établissant un programme d'aide financière sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises;
 - 4.13 Ajout d'un signataire pour les demandes de financement au Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ);
 - 4.14 Autorisation de signer un bail avec Hockey Abitibi-Témiscamingue Inc. pour la location d'un local au complexe sportif Desjardins;
 - 4.15 Cession d'une partie du lot 4 063 262, les lots 6 244 853 et 6 274 154, cadastre du Québec en faveur du CPE des Petits Élans;

- 4.16 Autorisation de signer une entente de direction technique pour le projet Anisipi avec Sonospec;
 - 4.17 Adoption d'une politique portant sur l'utilisation des médias sociaux;
 - 4.18 Dépôt du rapport sur la situation financière 2021;
 - 4.19 Approbation du budget modifié de l'Office municipal d'habitation d'Amos;
 - 4.20 Contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL avec services connexes;
 - 4.21 Autorisation de signer un avenant 2 avec le Centre des marais et ses habitants Inc. (Refuge Pageau) 2021-2030;
 - 4.22 Augmentation des tarifs d'Enviroboue – Vidange fosses septiques;
 - 4.23 Appui à une demande d'aide financière Les Hommes de Cœur d'Amos dans le programme Fonds local d'initiatives collectives (FLIC) de la MRC d'Abitibi;
 - 4.24 Quittance à l'organisme Les Résidences les Sources : Pavillon Amos;
 - 4.25 Cession de terrains entre la Ville d'Amos (lot 2 978 727) et la Corporation Épiscopale Catholique Romaine d'Amos (lot 2 978 728) Corporation Épiscopale d'Amos (lot 4 281 960);
 - 4.26 Autorisation de signer un bail et promesse d'achat/vente - lot 4 282 623, cadastre du Québec avec Avionnerie Amos Ltée;
 - 4.27 Création d'un poste de secrétaire (multiservice);
 - 4.28 Engagement d'une secrétaire (multiservice);
 - 4.29 Acquisition du lot 6 274 154, cadastre du Québec 9199-5498 Québec inc. pour le projet de construction du CPE des Petits Élans;
 - 4.30 Acquisition du lot 6 244 853, cadastre du Québec 2645-3530 Québec inc. pour le projet de construction du CPE des Petits Élans;
5. Procédures :
- 5.1 Adoption du règlement n° VA-1203 tarification relative aux activités du puits et de la plage – Anisipi;
 - 5.2 Adoption du second projet de règlement n° VA-1202 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
6. Dons et subventions :
- 6.1
7. Informations publiques :
- 7.1 Félicitations à messieurs Yves Roy et François Dion pour leur implication auprès de la Fondation Hospitalière d'Amos;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.